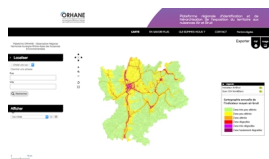


Acoucité et ATMO Auvergne-Rhône-Alpes annoncent la mise en ligne du nouvel outil ORHANE ! C'est une plateforme permettant une meilleure prise en compte des impacts liés à la pollution atmosphérique et à la pollution sonore sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Acoucité et ATMO Auvergne-Rhône-Alpes annoncent la mise en ligne du nouvel outil ORHANE ! C'est une plateforme permettant une meilleure prise en compte des impacts liés à la pollution atmosphérique et à la pollution sonore sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Exposition croisée : Air - Bruit

[Le site ORHANE](#) (Observatoire Régional Harmonisé « Auvergne-Rhône-Alpes » des Nuisances Environnementales) est désormais ouvert au public ! Cette plateforme régionale permet d'identifier et de hiérarchiser l'exposition du territoire aux nuisances Air et Bruit. Cet outil a été élaboré par les associations [Acoucité](#) et [ATMO](#)

[Auvergne-Rhône-Alpes](#)
[CEREMA](#)

. Le

a été associé pour apporter une expertise publique afin de valider les méthodologies mises en place et contribuer au retour d'expérience au niveau national. Ce projet est soutenu également par la DREAL et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Une première mise à jour des cartographies devrait être faite fin 2017, avec un renouvellement des données tous les 5 ans.

Pourquoi cet outil ?

ORHANE a été créé en réponse au 2ème Plan Régional Santé Environnement. L'une des mesures du PRSE2 était de développer un outil, sous forme de cartographie, permettant une

meilleure connaissance et prise en compte des impacts liés à la pollution atmosphérique et à la pollution sonore sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il constitue un outil de diagnostic aux acteurs locaux et à différentes échelles territoriales (échelle régionale, de l'agglomération, communale et échelle du quartier). Il pourra servir de base de données pour de futures études sanitaires.

Présentation

Sur la plateforme ORHANE, deux types de cartographie sont proposés. La première affiche une cartographie caractérisant l'état moyen (annuel) de la co-exposition air-bruit en n'importe quel point de la région, avec l'intensité de la nuisance air-bruit traduite par un indice allant d'une « zone très peu altérée » à une « zone hautement dégradée ».

La deuxième cartographie caractérise pour chaque commune l'état de l'exposition (en pourcentages et nombre d'habitants) de la population à la nuisance air-bruit , sous forme de camembert (Ex : X % de la population communale vit en zone dégradée...).

Pour cartographier la pollution atmosphérique, les éléments polluants pris en compte dans la modélisation sont la moyenne annuelle de dioxyde d'Azote NO₂ et le nombre annuel de dépassements du seuil journalier en particules PM₁₀. Pour la pollution sonore, trois cartographies sont prises en compte : celles du bruit routier, ferroviaire et aérien.

Perspectives nouvelles

La plateforme se perfectionnera régulièrement : mise à jour des données, indicateurs multi-nuisances de plus en plus précis en prenant en compte de nouveaux paramètres du point de vue de la pollution atmosphérique, de la pollution sonore et du niveau méthodologique.

La réduction des inégalités environnementales et territoriales de santé constitue une des grandes priorités du Plan National Santé Environnement 3. La plateforme ORHANE constituera un outil utile à la mise en œuvre des futures actions du PRSE 3 Auvergne-Rhône-Alpes.

[Téléchargez le dossier de presse \(format pdf\)](#)

La Plateforme ORHANE est [disponible ici](#)